

700 : Vallée Valserine. La fondation du monastère de Condat (Saint Oyend puis Saint Claude) par Saint Romain fut le départ des défrichements et des pâturages furent créés par des amodiateurs gessiens dans la vallée de la Valserine qui amenaient leurs bovins à l'estivage pendant l'été. Des maisons de bois (chalets) furent construites à cette époque. Elles n'étaient habitées que par des bergers durant la belle saison, avant que quelques habitants se fixent et continuent les défrichements.

751 : France. Début de la dynastie Carolingienne qui succède aux Mérovingiens. Elle est fondée par le fils de Charles Martel, Pépin le Bref.

768 : France. Mort de Pépin le Bref, le royaume est partagé entre ses fils.

771 : Charlemagne. Fils de Pépin le Bref reste seul et il s'emploie à agrandir son royaume par des victoires et des conquêtes en utilisant la puissante et nécessaire alliance avec le clergé et la papauté. A la fin du VIII^e siècle le royaume ressemble un peu à l'ancien empire romain et déborde largement les frontières de la Gaule.

790 : Abbaye de Saint Claude.

Une charte octroyée par Charlemagne à l'abbaye de Saint Oyend (Saint Claude) délimite son domaine qui s'étendait jusqu'au chemin qui passe par le milieu de Ferrière et selon le cours de la rivière appelée « Serine ». Les abbés considèrent comme leur propriété toute la vallée de Joux et la zone qui bornait au levant l'arête du Noirmont prolongée par le cours de la Serine.

L'abbaye jurassienne était souveraine sur sa terre et ne dépendait que de l'empire, à l'exclusion de tous autres états et de tous autres diocèses. Elle avait fondé des établissements monastiques dans de nombreux diocèses. On peut admettre que toute la vallée de la Valserine fut défrichée et mise en valeur par les moines de l'abbaye, y compris Chezery et ballon et sans doute toute la bande de territoire entre Sorgia et Rhône jusqu'au défilé de l'écluse.

814 : Décès de Charlemagne à Aix la Chapelle. Son fils Louis le Pieux lui succède. Il tombe sous l'influence de l'église qui pense plus à sa primauté qu'à celle de l'empire.

817 : Nantua. Au concile d'Aix la Chapelle, Louis le Pieux reconnaît solennellement l'autonomie du monastère de Nantua menacé par les féodalités naissantes ecclésiastiques aussi bien que laïques.

Avec quinze de ses pairs, Nantua se fait exempter du service militaire.

840 : Partage du royaume franc.

Au traité de Verdun en 843 l'empire est divisé entre les fils de Louis le Pieux.

Charles le Chauve reçoit la partie occidentale, Louis le germanique la partie orientale et l'aîné Lothaire garde le titre d'empereur et reçoit la longue bande de territoire entre les deux autres. Ce fut ensuite l'affligeant spectacle de luttes fratricides et des marchandages où chacun luttait à reconstituer à son profit l'héritage du grand père Charlemagne.

845 : Invasion des Normands qui pillent Paris.

850 : Délimitation du Royaume Franc.

La contrée de Lothaire dont fait partie notre région forme une bande de 200 kilomètres.

Au point de vue administratif le territoire régional se divise en trois comtés qui forment également trois diocèses :

- 1 Le comté de Lyon qui englobe la Bresse, la Dombes et la majeure partie du Haut Bugey.
- 2 Le comté de Belley comprend la Bas Bugey et s'étend sur les terres de la rive gauche du Rhône.
- 3 Le comté de Genève descend jusqu'au Valromey par le Pays de Gex et la Michaille.

L'église reste cependant l'unique pouvoir incontesté temporel aussi bien que spirituel et exerce une véritable liaison avec la société civile.

Sous la pression Lothaire remet l'Abbaye de Nantua à l'église de Lyon, laquelle pour être sûre de la garder y installe à sa tête ses propres archevêques.